

# JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Associations

### Fondations d'entreprise

### Associations syndicales de propriétaires

### Fonds de dotation

### Fondations partenariales

---

## Annonce n° 1460 79 - Deux-Sèvres ASSOCIATIONS Créations

Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres  
**STOP À L'EOLIEN EN PAYS MELLOIS.**

*Objet* : s'opposer à l'implantation de parcs éoliens et des équipements qui leur sont liés sur le territoire communal de Saint-Vincent-la-Châtre et le territoire de la communauté de communes de Mellois en Poitou déjà très impacté par l'industrie éolienne ; défendre le cadre de vie de leurs habitants, leur santé, leurs biens immobiliers ; préserver l'intégrité des paysages des plateaux mellois et saint-vincentais, leur faune et leur flore ; l'association se réfère à cet égard notamment à la Convention Européenne des Paysages du 20 octobre 2000, ratifiée par la France le 20 décembre 2006 (décret n° 2006-1643) ; sensibiliser l'opinion publique en l'informant sur les problématiques de l'industrie éolienne ; mener à cet effet toute action qu'elle juge opportune, y compris en justice ; l'association peut aussi agir en justice pour toute atteinte aux intérêts collectifs de ses membres ;

*Siège social* : 19, route de Melle, 79500 Saint-Vincent-la-Châtre.

*Date de la déclaration* : 1 octobre 2019.